

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n° 226
DÉCEMBRE 2021

www.ville-lacrecche.fr •  Ville de La Crèche

p.3

La maire
rencontre
Élisabeth Moreno

p.2

"Impossible n'est
pas Franzy !"

p.5

3 questions à...
Voisin Voisine
Zéro Déchet





L'édito de la Maire

Chère Créchois.e,

À l'heure où je vous écris, je suis dans le train qui me ramène de Paris. Pour la première fois, je me rendais au Congrès des Maires, ce grand rassemblement organisé par l'Association des Maires de France (l'AMF, de son petit nom). C'est un temps privilégié pour les élus, qui permet de se questionner,

PROGRESSER SUR LES SUJETS QUI TOUCHENT NOS COMMUNES

de progresser sur les sujets qui touchent nos communes, grâce à la mise en réseau avec d'autres communes et la mise

en résonance des initiatives des uns et des autres. C'est pourquoi nous étions plusieurs élus de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre à nous retrouver dans le train et dans les allées des pavillons de la Porte de Versailles.

Grâce à ma participation à la commission égalité femmes/hommes de l'AMF, j'ai eu la chance de rencontrer Madame la Ministre Elisabeth Moreno, et porter auprès d'elle comment la commune de La Crèche œuvre

SOUTIEN AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

à son échelon : le soutien aux femmes victimes de violence, et le fait qu'il est essentiel que les personnels d'accueil (police, gendarmerie...) soient formés sur ces violences systémiques ; le travail à faire dans les cours d'écoles, où il s'agit de porter la question du genre dans les rapports entre les enfants pendant les temps récréatifs ; et enfin la représentation des femmes dans les instances : il existe encore tant de travail à faire pour que les femmes se reconnaissent et soient reconnues comme ayant autant de légitimité que les hommes à briguer des responsabilités !

Ce voyage à Paris fut aussi l'occasion de répondre à l'invitation de nos parlementaires, qui nous ont conviés à visiter leurs institutions. Que c'était passionnant ! Nous avons pu discuter avec eux de la place de la démocratie au sein de ces institutions, dans l'Histoire, et jusqu'à aujourd'hui.

Et je pensais à vous, Créchois.e, dans les couloirs des parlements, et dans les allées du Salon des Maires, où nous cherchions de bonnes idées pour végétaliser les espaces communs, imaginer des toilettes sèches à l'échelle d'une commune... Si la fatigue est palpable, à l'heure où je vous écris ces lignes, l'enthousiasme et la joie de vous retrouver ne me quittent pas. À bientôt !

Laetitia HAMOT

Maire de LA CRÊCHE

RETOUR SUR



"Impossible n'est pas Franzy !"

Après une boucle de 2 000 km, Franzy Rabin a clôturé son tour de France en handbike, à la maison des associations, mardi 9 novembre.



Le public, composé de proches, de soutiens et partenaires, était venu en nombre pour l'accueillir. À peine arrivé, Franzy a été interviewé par les journalistes durant de longues minutes. Tout au long de son parcours, il a notamment été entouré par les cyclistes de l'amicale des cyclotouristes créchois. Les enfants du périscolaire de l'école François Airault lui avaient même préparé une banderole pour le féliciter. Malgré la fatigue et les nombreuses sollicitations, le sportif a pris le temps d'échanger avec eux. Etaient entre autres présents, Laetitia Hamot, maire, Evelyne Auzuret, adjointe en charge de la vie associative, Gérard et Monique



Croizon, parents de Philippe Croizon, Sébastien Guitard, président du comité handisport 79, Daniel Jollit, président de la communauté de communes, Audrey Voisin et Nathalie Moreau, respectivement attachées parlementaires de Guillaume Chiche, député, et Philippe Mouiller, sénateur. Tous ont salué le courage et l'exemplarité de Franzy Rabin pour accomplir cet exploit. La municipalité a apporté son soutien au projet, par l'octroi d'une subvention de 2300 €.

Un grand bravo pour cette performance qui illustre parfaitement son credo : "Impossible n'est pas Franzy !"

Et vous, ça va ?

La violence conjugale n'est pas que physique. Parlons-en...



La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...

Si vous ou un proche êtes victime de violences conjugales, contacter l'accueil de jour. C'est un lieu de pause, d'écoute, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit. Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé, il a pour vocation d'accueillir les personnes avec ou sans enfants, confrontées à des violences au sein du couple ; et ce dans un cadre sécurisant et rassurant. L'objectif étant de permettre à une victime de sortir de l'isolement, de prévenir les situations d'urgence, de préparer et d'anticiper le départ éventuel du domicile.

L'accueil de jour est accessible :

Sans rendez-vous : lundi, mardi et jeudi, de 10 h à 16 h 30.

Sur rendez-vous : vendredi, de 10 h à 16 h.

Contact :

Téléphone (ligne directe) : 05 49 04 76 90

Mail : accueildejour@udaf79.asso.fr

Adresse : 171 avenue de Nantes
CS 18519 - 79025 NIORT Cedex

VIE MUNICIPALE



Laetitia Hamot rencontre Elisabeth Moreno

Une délégation de La Crèche s'est rendue au 103^{ème} congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France, à Paris, les 17 et 18 novembre.



La maire, Laetitia Hamot, était invitée à participer à une table ronde, en compagnie d'autres élues, avec Elisabeth Moreno, ministre déléguée auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances. "L'égalité femme/homme est un sujet qui me tient particulièrement à cœur. J'appartiens d'ailleurs à un groupe de travail sur le sujet, monté par Édith Gueugneau et Cécile Gallien, au sein de l'Association des Maires de France (AMF)" explique Laetitia Hamot. Elle a ainsi pu évoquer ces problématiques et la marge de

manœuvre dont disposent les communes avec Elisabeth Moreno. Parmi les questions évoquées lors de cet échange, la maire a porté des sujets tels que la formation des gendarmes. La maire précise "Ils sont nos premiers relais sur les violences, mais ils sont sous formés et certains obéissent encore à des stéréotypes". Elle a aussi abordé le dégenrage des cours d'école, à inscrire dès qu'une commune a décidé de végétaliser et la place des femmes en politique. "Il y a encore du chemin à parcourir à ce niveau mais de nombreux exemples permettent de normaliser la chose !"

Yannick Maillou, vice-président de la communauté de communes du Haut Val de Sèvre, en charge de la transition démocratique et la participation citoyenne, a, quant à lui, assisté à la conférence-débat sur le thème « Les communes et leur intercommunalité, leviers majeurs de la relance ». D'une manière générale, le congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France est l'occasion de tisser du réseau avec les autres élus présents : la députée Delphine Batho, les sénateurs Philippe Mouiller et Gilbert Favreau, la présidente du conseil départemental, Coralie Denoues, et de nombreux maires du département.

La Crèche, figure de proue du "pouvoir habitant"

Du 12 au 14 novembre se tenaient les "Rencontres nationales du pouvoir habitant", organisées par le mouvement citoyen Nantes en commun.e.s. Laetitia Hamot, maire, en était l'une des invitées.

L'objectif de ce mouvement, fondé en 2018, à Nantes, est de créer un réseau, échanger expériences et réflexions.

Au programme des 3 jours : conférences, ateliers et temps d'échanges variés, entre les nombreux participants venus de la France entière.

"Partout dans le monde, face à l'immobilisme politique, des habitants développent leurs "communs*" : un bar associatif, une bibliothèque de quartier, un jardin partagé, une coopérative des énergies... Ces rencontres nationales du pouvoir habitant ont été l'occasion d'échanger sur de nombreux projets et comment les accompagner" explique Yannick Maillou, conseiller municipal délégué à la participation citoyenne et à la communication.

La Crèche à l'honneur

La ville de La Crèche était mise en avant, dans la grande salle des Salons Mauduit. En effet, Laetitia Hamot était invitée pour une table ronde, sur le thème "Comment reprendre le pouvoir politique". Pendant ce temps, Yannick Maillou a, quant à lui, participé à 2 ateliers : "Transformer le modèle



agricole en dehors des institutions" avec Francis Poineau, coprésident de la Chambre agricole alternative basque, la Confédération paysanne 44 et le GAB 44, puis "Municipalisme et communs : des inséparables ?" avec Pierre Sauvêtre, enseignant-chercheur en sociologie. Ces rencontres sont aussi l'occasion pour les élus d'échanger sur les nouvelles pratiques de démocratie participative.

*Selon le mouvement citoyen Nantes en commun.e.s, le commun est fondé sur l'idée que ce sont celles et ceux qui ont l'usage de quelque chose qui doivent décider de ce qu'il est.

INFOS PRATIQUES

Effectuer vos demandes d'urbanisme en ligne, dès janvier 2022



Conformément à la loi ELAN, à compter du 1^{er} janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme* directement en ligne.

Ce nouveau service est mis à disposition par le SIEDS, en partenariat avec le centre instructeur.

Pour déposer une demande et suivre son évolution en temps réel, il suffit de se connecter via Franceconnect (Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste,...) ou de créer son compte.

Un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment, une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches et des économies d'impression et d'envois postaux.

Pendant, il sera toujours possible de déposer des dossiers en format papier auprès de la mairie.

Accéder au téléservice : <https://gnau-sieds.operis.fr> ou sur le site www.ville-lacrecche.fr.

*Demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet ! Des codes vous seront remis par la mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées. Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

+ d'infos : le-recensement-et-moi.fr ou auprès de la mairie.

À SAVOIR



VIE CRÉCHOISE



Les jeunes impliqués dans le devoir de mémoire

La cérémonie du 11 novembre a commémoré le 103^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 et la reconnaissance aux Morts pour la France.

À cette occasion, le Général Chatelus, commandant l'ENSOA, était représenté par le capitaine Bourdache, accompagné d'un piquet d'honneur. La Protection civile et les sapeurs-pompiers étaient également présents. La cérémonie a été rythmée par l'Union musicale créchoise et par des lectures de textes, notamment des lettres de Poilus, par des jeunes du club d'histoire du collège

Jean Vilar. Le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) a, quant à lui, été lu par des élus du Conseil municipal des jeunes. 2 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont déroulé la liste des Morts pour la France. Catherine Pelaud, conseillère départementale, a déposé la gerbe de la ville, avec la maire Laetitia Hamot et le capitaine Bourdache.

Les activités jeunesse font le plein



53 enfants de 7 ans et plus ont participé aux activités proposées par la ville, au cours de la première semaine de vacances de la Toussaint.

Du sport, proposé au gymnase de Chantoiseau, encadré par les agents du périscolaire, sous la houlette de Thierry Meunier, responsable du service municipal des sports. Au programme, jeux collectifs, sorties au karting et accrobranche.

Des ateliers créatifs à Boisragon, animés par Fybulle (Virginie Fy) qui proposait du modelage, de la peinture, la découverte des oeuvres de Picasso, avec présentation de l'artiste et réalisation de dessin à la manière de...

Prochaine édition la première semaine des vacances de février.

Formation des délégués de classes du collège

Comme chaque année, les délégués de classes du collège Jean Vilar, fraîchement élus, ont passé une matinée de formation, dans la salle du conseil municipal de la mairie.

Accompagnés par leur conseillère principale d'éducation, Alexandra Jauvert, les jeunes ont pu appréhender le rôle du délégué, ses fonctions, se familiariser avec le conseil de classe et en apprendre davantage sur le harcèlement scolaire.



Covid 19 : vaccination à domicile pour les + de 80 ans

Très vulnérables face au virus, les plus de 80 ans sont fortement invités à se faire vacciner pour éviter de développer des formes graves de la maladie.



En Deux-Sèvres, ils sont encore près de 10 % à ne pas avoir reçu d'injection.

Pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés à se déplacer ou à se faire véhiculer, un service de vaccination à domicile a été mis place.

Pour y avoir accès, il suffit de composer un numéro vert, le 0 800 730 957, ouvert 7 jours sur 7 de 6h à 22h.

Cette demande peut également être formulée par un aidant familial, une aide à domicile ou tout autre personne disposant de l'accord de la personne concernée.

Source : www.deux-sevres.gouv.fr



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE INTERNET DU CINÉMA !

Le cinéma Henri-Georges Clouzot a désormais un site internet dédié :

www.cinema-clouzot.fr/

Vous y trouverez les films à l'affiche, les événements, les infos pratiques, etc.

Viendront ensuite une application mobile et la vente à distance des tickets.

Cette modernisation des outils, d'un coût global de 6 000 €, a bénéficié des subventions de la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de la "transformation numérique des salles de cinéma" (3 000 €), de l'État, dans le cadre de France relance (930 €) et du CNC, pour le "soutien automatique à l'exploitation" (2 291 €).



Festi'Mômes : découverte du street art

À l'occasion du festival cinéma jeunes publics, un atelier d'initiation au street art a été animé par Barbara Ertlé, du musée Imaginé de Mérignac.



Tricentenaire de la gendarmerie

C'est en 1720 qu'un édit impose la création d'une compagnie de maréchaussée, dans chacun des 36 gouvernements ou provinces françaises. Elle ne cessera ensuite de voir ses effectifs augmenter, afin de mieux quadriller le pays. En 1791, la maréchaussée prend le nom de "Gendarmerie nationale". À cette occasion, le Chef d'escadron Lacampagne a rappelé l'importance du maillage du territoire par la gendarmerie, ainsi que les liens étroits avec les élus au service de la sécurité des habitants et de l'ordre public.

ASSOCIA- TIONS



Les dossiers de subventions remis aux associations

La municipalité avait réuni, lundi 22 novembre, les associations, pour un moment d'échanges privilégiés.

Une soixantaine d'associations avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour venir retirer leur dossier de subvention, à la salle de l'Hélianthe. La soirée, menée par Évelyne Auzuret, adjointe à la maire,

chargée de la vie associative et de l'éducation populaire, était aussi et surtout l'occasion de faire un point sur les actions de soutien de la mairie à la vie associative et les dispositifs proposés.

Ainsi, Alban Rabussier, chargé de développement vie associative à la Ligue de l'enseignement des Deux-Sèvres, en poste à la communauté de communes Haut Val de Sèvre, est intervenu pour expliquer son rôle, parler de la formation des bénévoles associatifs et d'outils informatiques spécifiques.

à noter

Nouvelle permanence associative

À partir de 2022, une permanence associative se tiendra à Champcornu, chaque 1^{er} mercredi du mois, de 14 h à 17 h.

1^{ère} permanence : 5 janvier

Aide sur les dossiers de subventions.
Réunion d'information de 17 h à 18 h

Dossiers de subventions

Les dossiers sont à retirer en mairie ou à télécharger sur www.ville-lacrecche.fr.

Date limite de retour des dossiers en mairie : 31 janvier 2022

16 & 17 octobre

Concerts de la chorale Crèche n'Do

Passage de relais entre Catherine Hecquard, qui a dirigé la chorale depuis sa création en 1991, et Hana Kozlová, jeune cheffe de chœur d'origine tchèque. Plus de 200 spectateurs pour cette fête de la musique à quatre mains.



Crédit photo : Denis Lavigne

30 octobre

AG de l'Union départementale des anciens combattants

En présence de Marie-Laure Watier, correspondante défense de la commune et de 70 adhérents, Bernard Audusseau a été reconduit dans ses fonctions de président.

7 novembre

Bourse aux jouets de l'APE de Boisragon



Après sa randonnée pédestre dans la campagne créchoise, le 10 octobre, l'association a organisé une bourse aux jouets. Ces 2 manifestations ont remporté un franc succès. Cette petite association de parents investis pour son école s'enrichit cette année de 5 nouvelles recrues, soit quasi le double de son effectif. Plus que jamais, l'association est motivée à organiser des actions afin de récolter des fonds, et pourquoi pas, financer un voyage école entière.

16 & 17 octobre

AG du Nordic club créchois

L'association compte 151 adhérents et 15 animateurs. Patrick Touzot, désormais président d'honneur, a rappelé l'historique du club et passé la main de vive voix à Anne-Françoise Flageul, présidente depuis mars 2021. Le club est dynamique et propose des séances chaque jour ainsi que des sorties extérieures.

3 questions à...

Voisin Voisine Zéro Déchet

Grâce à l'appui du service vie associative municipal, l'association Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD) a perçu une subvention de mécénat de la fondation philanthropique environnementale de Léa Nature.



Parlez-nous de VVZD...

"L'association, créée en 2018, compte une vingtaine d'adhérents. Elle a pour but de sensibiliser et inciter à la réduction des déchets et du gaspillage. Pour cela, nous organisons tout au long de l'année des ateliers pour, entre autres, montrer comment « se passer » des emballages à usage unique.

Nous avons aussi pour objectif de diversifier nos modes de consommation et de créer du lien social. Dans cette optique, un jardin partagé a vu le jour au début de l'année 2021. Il est géré et entretenu, à ce jour, par 7 familles. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant à voisinvoisinezerodechet@gmail.com."

Comment avez-vous procédé pour chercher des financements extérieurs ?

"Nous avons reçu, tout d'abord, une subvention de la mairie. Mais nous avons besoin de nous doter d'outils, d'acheter des graines. Nous souhaitons également construire une serre et faire intervenir des organismes tels que le CPIE, pour des conférences et ateliers sur le compostage, sur la façon de réaliser des jardins permacoles... C'est pourquoi nous avons cherché d'autres moyens de financement.

Slimane Zedialla, coordinateur de la vie associative de la mairie, nous a indiqué quels étaient les organismes susceptibles de nous soutenir financièrement tels que la préfecture, le département et des entreprises mécènes... Des dossiers ont donc été remplis avec son aide. Nous avons reçu en septembre une réponse positive de la fondation de philanthropie environnementale de Léa nature, une entreprise française de produits bio située à La Rochelle. Une subvention de 1000 € nous a été allouée. Slimane nous a aidés tout au long de la procédure."

Un conseil à donner aux autres associations en matière de demandes de subventions ?

"Il ne faut pas hésiter à demander conseil au service vie associative de la mairie qui pourra vous accompagner et vous orienter judicieusement !"



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL

MENSONGES et MAUVAISE FOI : voilà comment nous pouvons résumer le tract d'une opposition, distribué sous la direction de M^{me} Sonia Lambert, présente sur la liste "Ensemble, La Crèche de demain !".

NON, nous n'avons pas diminué les subventions aux associations. L'enveloppe budgétaire n'a pas changé. En revanche, nous avons établi un **barème permettant une meilleure équité.**

NON, le prêt des tivolis aux associations n'est pas fini. Depuis 2020, de nouveaux stands parapluies sont prêtés gratuitement aux associations. Nous les avons nous mêmes utilisés et montés en 2 minutes, lors de la fête des possibles, du forum des associations... Les anciens nécessitent une personne habilitée et une grue pour les plots en béton.

NON, des bordures de trottoirs n'ont pas disparu rue des écoles. Il suffit de se rendre sur place ou d'aller sur **Google street view**, pour vérifier qu'il n'y en avait déjà pas en 2013. Les caniveaux descellés par les bus, et devenus dangereux, ont juste été remplacés pour sécuriser piétons et cyclistes.

MAJORITÉ MUNICIPALE : *Laetitia HAMOT, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Larry Grelaud, Yoann Touret, Élodie Delaneau, Élodie Guilliot-Bozier, Aurore Domin, David Baranger, Corinne Chevailler, Yann Bertrand.*

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Le Conseil municipal : 22 membres ou 29 ?

Dans le mensuel d'octobre, page 7, l'article intitulé "Du changement au sein du conseil municipal" informe les Créchois du remaniement au sein de l'équipe majoritaire, réduisant ainsi le Conseil municipal à la majorité.

Pourtant il y a un changement chez nous aussi puisque notre colistière, Nathalie Pillet, a intégré le 12 octobre l'instance délibérative. Au grand dam de la majorité, nous faisons partie intégrante du Conseil municipal !

Soyez tranquilisés, le Conseil municipal de La Crèche est toujours composé de 29 membres. Les 7 membres de la minorité sont toujours là, prêts à travailler pour vous et pour la défense de l'intérêt commun.

Néanmoins le décor est planté et le ton donné ! En début de mandat, on nous annonçait des mains tendues vers la minorité, un fonctionnement participatif etc... mais nous ne sommes même pas rattachés à l'article sur la vie municipale ! Gageons qu'il ne s'agisse que d'un oubli qui représente tout de même un quart des élus Créchois.

Cérémonie du 11 novembre

L'armistice du 11 novembre 1918 a été célébré au monument aux Morts de La Crèche. Un piquet d'honneur constitué de militaires de l'ENSOA de St Maixent, était accompagné d'une délégation des sapeurs-pompiers du centre de 1^{ère} intervention Arc en Sèvre et de la Protection Civile. Les Présidents des associations d'Anciens Combattants étaient également présents. Le public est venu nombreux

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

NON, le salon des savoirs-faire et de l'artisanat d'art n'a pas été "un pâle reflet de ce qui existait avant". C'est méprisant pour les artisans présents, pour les agents qui se sont investis. En revanche, **nous avons mis fin à l'inauguration en cercle clos que pratiquait l'ancien maire.**

MAUVAISE FOI : nous avons supprimé la permanence physique du samedi matin, car nous n'y voyions pas grand monde, souvent personne. En revanche, **nous prenons des rendez-vous pour vous rencontrer suivant vos disponibilités, en semaine, le soir, le week-end...** Nous avons rencontré beaucoup plus de monde depuis. L'information est passée par ce mensuel et le panneau lumineux.

MAUVAISE FOI : nous avons étalé différemment les indemnités des élus, sans dépasser l'enveloppe globale et **donc, sans surcoût pour la commune.** La maire s'est mise en disponibilité professionnelle totale, compensée par une indemnité (1 270 € net). **Maire à temps plein et sans cumul de mandat**, contrairement à l'ancien maire, qui cumulait la direction du Centre de gestion, la vice-présidence de la communauté de communes, la vice-présidence du SMC et maire.

NON, le futur cimetière n'est pas abandonné. La commune, sous le mandat de M. Claude Busserolle, a acheté un terrain. **M. Philippe Mathis a fait réaliser une étude incomplète ! Un membre du comité cimetière, ouvert aux habitants, créé peu de temps après notre élection, a alerté sur l'imperfection de l'étude, prouvant que l'intelligence collective est une richesse. La commune est obligée de procéder à une nouvelle étude.** M. Bruno Lepoivre, élu de la minorité qui y siège, confirmera l'attention particulière de M^{me}

la maire sur ce sujet.

NON, nous ne cachons pas les décisions de la maire. Elles sont toutes accessibles et publiques. Le sujet a été abordé en commission transition démocratique. **L'ancien maire ne présentait que 55 % des décisions du maire en conseil municipal. C'était un acte de communication politique orientée que nous refusons de poursuivre.**

NON, le mensuel n'est pas diffusé entre le 10 et le 15 du mois. Celui de novembre a été distribué entre le 28 octobre et le 4 novembre (1^{er} novembre férié). À vous de voir quand celui de décembre est arrivé dans votre boîte à lettre. Mais **il est vrai qu'il y a eu une succession d'imprévus en septembre.**

OUI, nous vous assurons qu'il y a bien une adjointe à la protection des populations. Nous avons tous apprécié la magnifique cérémonie du 11 novembre qu'elle a organisée et animée, en tant que correspondante défense. Serait-ce le fait qu'elle est une femme qui l'invisibilise aux yeux de cette opposition ?

MAUVAISE FOI : il n'y a pas eu de centre de vaccination à La Crèche par décision préfectorale (pharmacies, infirmières et médecins vaccinent).

5 élus sur 7 de la minorité ont déjà démissionné, seulement 2 sur 22 dans nos rangs.

Le conseil municipal n'était pas filmé sous l'ancien mandat, sauf pour notre investiture...

... La liste est encore longue, mais nous préférons vous **souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.**

à cet hommage, fort célébré dans notre pays, pour ainsi montrer sa reconnaissance aux soldats des différents conflits morts en défendant la France.

Nouvelles élections au CMJ

Toutes nos sincères et chaleureuses félicitations à la nouvelle Maire du Conseil municipal des jeunes et à son adjoint. Tous nos encouragements également à l'ensemble des jeunes élus de ce nouveau mandat. Nous avons néanmoins été surpris et en colère d'apprendre cette information par un post facebook sur le site de la ville. Le même soir, le 12 Octobre, le Conseil municipal se réunissait. Cette élection ne pouvait-elle pas **faire l'objet d'une information au Conseil municipal** ? Le public présent aurait ainsi également été informé. La minorité n'avait-elle pas droit à cette information importante pour notre commune ? Ne sommes-nous pas des élus de même rang ? Tous les élus de la majorité étaient-ils d'ailleurs informés ?

Nouveaux horaires de la mairie

Dans le même esprit, nous avons appris grâce au mensuel que de nouveaux horaires d'ouverture de la mairie étaient en expérimentation depuis le 1^{er} Octobre dernier. Là aussi, nous n'avons été ni consultés, ni même informés de ces changements. L'information est bien reprise sur le panneau lumineux mais qui a pu la lire complètement ? Pas de post non plus sur le facebook communal. L'expérimentation dure jusqu'à quand et dans quel but ? Un nouveau constat du **manque de**

communication envers la minorité ! Ne pouvons-nous pas donner notre avis sur un sujet qui touche tous les Créchois ? Cette absence de considération devient récurrente et irritante !

Chahut au Conseil

Au dernier Conseil, certains membres de la majorité étaient très dissipés. C'étaient rires, éclats de voix et échanges de propos, sans doute très marrants, avec leurs supporters dans le public. La règle veut que celui-ci, sauf pour le quart d'heure citoyen, reste silencieux. Certains d'entre nous, plus proches des « enfants turbulents », avaient du mal à suivre. Défendre la politique de la ville demande un peu de **tenue et du sérieux !**

Cherchez la logique !

Au conseil du 12 octobre, le rapport annuel d'activités du SMC nous a été présenté par le premier adjoint et non par l'Adjoint aux Finances qui est aussi Vice-Président du SMC. Pourquoi celui-ci a-t-il été dans l'incapacité d'en dire quelques mots ? Brille-t-il par son absence aux réunions ? un désintérêt complet ? pas pris la peine de lire le compte-rendu rédigé par ses services ? Le poste est pourtant rémunéré et cela implique des devoirs.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'années.

Nous restons à votre écoute par mail ensemblelacrechededemain@gmail.com et sur facebook Ensemble, La Crèche de demain. •

MINORITÉ : *Bruno LEPOIVRE, Christophe RENAUD, Catherine OMBRET, Sébastien GUITARD, Sylvie DUPUIS, Jérôme VARENNE, Nathalie PILLET.*

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
communauté de communes Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site www.atlansevre.fr et [Atlansèvre - pôle économique](#).

Une boîte de Noël aux plus démunis

Comme l'an dernier, la Communauté de Communes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et les communes se mobilisent pour l'opération nationale "Boîte de Noël". L'an dernier, grâce à votre formidable mobilisation 672 boîtes solidaires avaient pu être distribuées aux plus démunis.

DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE
SI VOUS ÉTIEZ LE PÈRE NOËL ?

OFFREZ
UNE BOÎTE DE NOËL
AUX PLUS DÉMUNIS

UN TRUC CHAUD
UN PETIT MOT
UN PRODUIT D'HYGIÈNE OU DE BEAUTÉ
UN TRUC BON
UN CADEAU PLAISIR
+ CE QUE VOUS VOULEZ

DANS UNE BOÎTE À CHAUSSURES

Sur chaque boîte merci d'identifier le destinataire au moyen d'une lettre
M pour Mixte / F pour Femme / H pour Homme

MES SERVICES
DÉPÔT DANS VOTRE MAIRIE
OU À MES SERVICES
ANTE 1 RUE GENFEST ROCHEREAU
À SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
TEL. 05 49 76 79 44

CIAS

C'est quoi les "boîtes de Noël" ?

Il s'agit de mettre dans une boîte à chaussures (ou boîte de taille équivalente) :

- un petit mot
- un produit d'hygiène ou de beauté
- un truc chaud
- un truc bon
- un cadeau plaisir
- + ce que vous voulez

Emballer votre boîte dans du papier cadeau et indiquez sur chaque boîte : M pour mixte, F pour femme, H pour homme.

Points de collecte

Déposez votre colis en mairie jusqu'au 15 décembre. A l'occasion du marché de Noël, le samedi 11 décembre, un point de collecte éphémère sera disposé dans le chalet du Père-Noël. Le CIAS distribuera ensuite les colis aux personnes dans le besoin. L'an dernier, grâce à votre formidable mobilisation 672 boîtes solidaires avaient pu être distribuées aux plus démunis.



Concert militaire de la 9^{ème} BIMA

Mardi 9 novembre, le concert militaire, organisé par l'amicale des Anciens du génie, en partenariat avec la ville, dans le cadre de la saison culturelle, a remporté un franc succès, avec près de 400 spectateurs.

La fanfare de la 9^{ème} brigade d'infanterie de marine jouait au profit du musée du sous-officier de Saint-Maixent-l'École.

Animé par une volonté de densifier et de diversifier ses publics, celui-ci prévoit, pour 2023, de se moderniser, de valoriser son patrimoine et d'obtenir le label "Musée de France" pour ses collections.

Émission de radio "La dynamique territoriale"



Tous les mois, la Communauté de Communes réalise son émission sur D4B, radio associative implantée à Melle et à Niort.

L'émission est diffusée 4 fois durant le mois.

La dynamique territoriale met en avant les services intercommunaux, les habitants, l'histoire et le patrimoine des communes, mais aussi les sorties dans la rubrique agenda.

Au programme de l'émission :

L'actualité intercommunale du mois
Pause musicale

Histoire et patrimoine de nos communes

Le Haut Val de Sèvre des femmes et des hommes (portraits d'habitant-e-s)

L'agenda des sorties du mois

Diffusions sur D4B Melle 90.4 et D4B Niort 101.4 :

le 1^{er} jeudi du mois à 18 h 10

le 1^{er} vendredi à 13 h

le 3^{ème} jeudi du mois à 18 h 10

le 3^{ème} vendredi à 13 h

L'eau, un bien commun à préserver



Les régies assainissement et eau potable

sont rattachées directement à la communauté de communes et participent au cycle de l'eau.

Vous trouverez sur le site internet de la communauté de communes toutes les infos pratiques (demandes de raccordement, déménagement, contrôle, qualité de l'eau, facturation...), pour toutes vos questions d'assainissement collectif ou non collectif.

Contact : assainissement@cc-hvs.fr
Tél. 05 49 06 07 50 ou 05 49 76 29 58



Animations de Noël

Le rendez-vous annuel pour les petites et grandes oreilles ! Un atelier et des histoires de Noël contées par les bibliothécaires, pour entrer dans la magie du moment. Animations gratuites sur inscription.

Samedi 18 décembre : lectures de Noël pour les 3-7 ans à 10 h

Mercredi 22 décembre : ateliers pour les 8-12 ans de 10 h 30 à 11 h 30

Mercredi 22 décembre : lectures de Noël pour les 3-7 ans à 17 h

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

Fermeture de fin d'année

Les médiathèques seront fermées du 24 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus.

Réouverture le mardi 4 janvier aux horaires habituels.

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre



Dimanche 5 décembre
AKEJI
Documentaire
Cinéma HG Clouzot à 10 h
+ d'infos : www.cinema-clouzot.fr/

Mardi 7 décembre
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil municipal à 18 h

Mercredi 8 décembre
LA FÉE HAZIEL FÊTE NOËL
Organisé par la municipalité
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe à 16 h

Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Vendredi 10 décembre
DEBOUT LES FEMMES !
Documentaire
Cinéma HG Clouzot à 20 h 30
+ d'infos : www.cinema-clouzot.fr/

Samedi 11 décembre
MARCHÉ DE NOËL
Organisé par la municipalité
Halles du marché de 14 h à 21 h
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

Dimanche 12 décembre
CORRIDA DE NOËL
Organisée par le Spiridon créchois
Départ à 10 h
+ d'infos : <http://www.spiridon-crechois.fr>

Mardi 21 décembre
MAMAN PLEUT DES CORDES
Film d'animation + atelier doublage
Cinéma HG Clouzot à 10 h
Sur réservation
Contact : cinema@ville-lacrecche.fr

Lundi 14 janvier
CÉRÉMONIE DES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle de l'Hélianthe à 18 h 30
Sur inscription jusqu'au 7 janvier
Ouvert à tous
Contact : accueil@ville-lacrecche.fr
Tél. 05 49 25 50 54





CÉRÉMONIE DES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Laetitia Hamot, maire, et les conseillers municipaux, ont le plaisir de convier les Créchoises et les Créchois à la cérémonie des vœux

LE VENDREDI 14 JANVIER 2022, À 18 H 30, SALLE DE L'HÉLIANTHE

Inscription obligatoire avant le 7 janvier - Pass sanitaire obligatoire

Contact : accueil@ville-lacrecche.fr - Tél. 05 49 25 50 54



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le 1^{er} octobre, la mairie expérimente de nouveaux horaires d'accueil du public :

Lundi : de 14 h à 17 h

Mardi, mercredi et vendredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Jeudi : de 14 h à 18 h 30

LE CARNET

NAISSANCES
27 octobre : Rose MOUNOURY
8 novembre : Lyam POUPARD

MARIAGE
6 novembre :
Alice GANDA & Eric GOUBAND

DÉCÈS
24 octobre :
Jean MÉMETEAU 99 ans
2 novembre :
Patrice FÉMOLANT 64 ans
7 novembre :
Paulette CHANTECAILLE 83 ans